

premier ministre ne se fait pas assez à eux pour cela. Je l'approuve volontiers sur ce point.

Comme ceci allait de soi, le premier ministre ne m'a pas consulté là-dessus, mais je pense qu'il avait droit à 24 heures de réflexion. De la même façon, les partis d'opposition avaient également droit à quelque temps pour étudier une motion qui, à y regarder de près, ne constitue pas une simple motion de confiance, mais une motion très trompeuse. A présent que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) a élevé le mot «tromperie» au rang de terme parlementaire non diffamatoire, je dirai qu'il s'agit ici d'une tromperie. Je puis dire à la Chambre que les membres du Nouveau parti démocratique étaient convenus, lors d'une réunion fermée tenue mercredi dernier, que si le premier ministre présentait dans l'après-midi une simple motion de confiance, nous nous déclarerions disposés à renoncer à l'avis de 48 heures et à entamer le débat. Au lieu de cela, nous sommes saisis d'une motion qui nous demande de répudier la décision prise lundi soir. On nous demande de mentir effrontément et de dire que par notre vote nous n'avions aucunement l'intention de refuser notre confiance au gouvernement. On veut nous contraindre à avouer que nous ne savions pas ce que nous faisons. C'est le gouvernement qui ne savait pas ce qu'il faisait.

Cependant, à votre avis, la motion comporte des implications beaucoup plus menaçantes. J'ai tout lieu de croire que le gouvernement entendait tout d'abord présenter une motion bivalente qui n'aurait pas seulement demandé à la Chambre un vote de confiance, mais aurait remis le bill n° C-193 au *Feuilleton*. Je demeure convaincu que tel était le but de la motion dont nous sommes saisis; si nous n'avions pas éventé la mèche et si la motion avait été adoptée mercredi, une autre motion aurait suivi pour inscrire à nouveau le bill sur l'impôt au *Feuilleton*, ce qui est contraire à la coutume et au Règlement. Le gouvernement ne duperait personne en disant maintenant qu'il ne présentera pas le projet de loi de nouveau, car il s'est fait prendre la main dans le sac. Il espérait pouvoir faire adopter cette motion mercredi et en présenter une nouvelle aujourd'hui pour faire inscrire de nouveau le bill n° C-193 au *Feuilleton*.

M. Woolliams: Ce n'est peut-être que partie remise.

Une voix: Il s'est fait prendre en flagrant délit.

M. Douglas: Il est pris au piège. Appelez ça comme vous voulez. Chose certaine, il est en mauvaise posture.

Non seulement sommes-nous saisis de cette motion très astucieuse—et c'est à cause de cette astuce que nous avons réclamé assez de temps pour l'étudier, nous ne nous en cachons pas—mais il importe maintenant de disposer promptement de cette motion de confiance. En ce qui concerne les membres de notre groupe, je ne vois pas l'utilité d'éterniser le débat. Nous sommes prêts à la débattre et à prendre le vote aujourd'hui. (*Applaudissements*)

Si le gouvernement reçoit la confiance du Parlement, nous pouvons nous remettre aux affaires du pays. Si le gouvernement est renversé, nous devrions faire un appel au peuple aussi rapidement que possible. Mais nous ne voyons pas qu'un débat prolongé soit justifié. Nous ne nous excusons pas d'avoir demandé le temps d'étudier ce qui n'est pas une simple motion de confiance, mais une tentative très rusée de se soustraire à la volonté du Parlement en réinscrivant au *Feuilleton* une mesure législative qui a été rejetée par les députés.

Outre les événements qui se sont déroulés à l'intérieur de la Chambre, bien des choses se sont passées à l'extérieur. A vrai dire, le gouvernement a voulu que la plus grande partie du débat se déroule devant les caméras de la télévision. J'en suis arrivé à conclure que le gouvernement a l'impression qu'il gouverne en vertu du droit divin et sous l'égide du service d'information de Radio-Canada. Il est parfois difficile d'établir la distinction entre les deux. Le premier ministre s'en va dire à la télévision qu'il existe dans cette situation un complot organisé, une crise fabriquée de toutes pièces et de la tromperie.

• (12.30 p.m.)

L'hon. M. Churchill: C'est honteux.

M. Douglas: Cependant, il assure aujourd'hui à la Chambre qu'il n'y avait aucune collusion. La différence c'est qu'aujourd'hui la réplique est possible. J'invite le premier ministre ou quiconque de son côté de la Chambre à indiquer s'il y a vraiment eu tromperie ou une crise fabriquée ou n'importe quel complot organisé de notre côté de la Chambre quant au vote de lundi soir dernier.